

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous pouvez [télécharger notre "Profession de foi"](#) qui a été publiée sur le site du Ministère des Affaires Étrangères.

Vous y trouverez à la fois le sens de notre candidature, une présentation de nos candidat-e-s, et surtout un résumé de nos **engagements et priorités**. Afin que vous puissiez **choisir en connaissance de cause**, nous allons vous proposer dans les prochaines semaines le détail de chacune de nos priorités ; vous trouverez ici celle qui traite de **Protection sociale et de Solidarité**. Cordialement.

Pour la Liste, **Monique Curioni**

>Protection sociale & Solidarité : Mieux vous protéger et mieux vous défendre

Nos priorités, Nos engagements

- **Obtenir l'homologation de la CFE par les autorités américaines (ObamaCare)**

Depuis plusieurs mois, grâce à Annie Michel, Administratrice FDM-ADFE* de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), nous travaillons avec la CFE et les autorités américaines de l'Obamacare **pour obtenir cette homologation**. Nous vous informerons régulièrement de l'évolution de la situation, et resterons à votre écoute pour comprendre et résoudre les problèmes que vous rencontrerez.

- **Réviser les critères d'attribution de l'aide sociale consulaire**

Nous avons toujours assisté aux réunions du *Comité Consulaire pour la Protection et l'Actions Sociale (CCPAS)* où se décide, avec les services sociaux du Consulat, l'aide apportée aux plus démunis.

Nous allons continuer à faire valoir la **nécessité d'ajustements réguliers**, en fonction du coût de la vie et du taux de change, des montants de ces aides, et ceci **avec l'aide de nos représentants FDM-ADFE qui siègent à la Commission permanente pour la protection Sociale à Paris**.

Nous poursuivrons également notre action au sein du "*Comité de Solidarité du*

Comité Tricolore" de Washington, association qui a pour mission d'aider les personnes défavorisées de notre communauté.

- **Obtenir pour les retraités ayant de faibles revenus la prise en charge de la cotisation de la couverture "Medicare B"**

Lorsqu'un retraité français bénéficie de la "Social Security" américaine il doit payer 104\$ par mois pour la couverture "Medicare B" (visites chez le médecin, pharmacie, radios, etc.). Parmi les retraités à faibles revenus, **un certain nombre de personnes ne cotisent plus et se retrouvent exclus du système.** Nous allons continuer à identifier ces personnes dans le besoin, sensibiliser les autorités françaises sur ce problème, et **obtenir que le CCPAS prenne en charge leur cotisation mensuelle.**

- **Mieux informer les retraités de l'obtention de la carte vitale et obtenir cette carte pour les Français de l'étranger assurés sociaux de la CFE**

Depuis deux ans les membres de la Commission des Affaires Sociales de l'AFE, dont notre conseillère Christiane Ciccone est membre, ont travaillé avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) pour **établir un guichet unique afin que les retraités de l'étranger puissent obtenir la carte vitale.** En mars 2013 la CNAV a informé cette commission de la création du guichet unique. Cliquez sur le lien pour [remplir en ligne le formulaire d'inscription](#) .

Avec l'appui d' Annie Michel, administratrice FDM-ADFE de la Caisse des Français de l'étranger (CFE), **nous allons demander que les assurés sociaux de la CFE puissent obtenir la carte vitale pour les retraités** (pour les soins reçus lors de séjours temporaires en France) et que soient étudiés les moyens de la rendre permanente.

- **Obtenir le cumul des droits à la pension française de la fonction publique et de la retraite de la Sécurité sociale américaine**

Jusqu'en 2002 et la "Loi de modernisation sociale" les enseignants et les fonctionnaires internationaux aux Etats-Unis avaient été **contraints à une double cotisation de retraite sur un même salaire sans cumul de pension.** La loi du 1er janvier 2002 a précisé que les personnes déjà à la retraite au moment de l'entrée en vigueur de la loi étaient autorisées à cumuler les pensions acquises. Les personnes en activité au 1er janvier 2002 devaient choisir, cotiser dans les deux systèmes, en France et aux Etats-Unis et voir leur pension française diminuée du montant de la "Social Security " constituée après le 01/01/2002, ou cotiser uniquement aux Etats-Unis avec une pension française plus faible.

Nos conseillers à l'AFE ont obtenu **des clarifications sur les différents calculs et nous allons continuer à nous battre pour que ce système très injuste soit modifié afin de permettre le cumul des droits.**

- ***Information sur la retraite du régime général***

En 1987, FDM-ADFE Washington a participé aux discussions qui ont précédées la signature de l'accord sur la Sécurité Sociale (retraites) entre la France et les Etats-Unis qui permet la "totalisation" des retraites entre les deux régimes généraux. Depuis, FDM-ADFE Washington a régulièrement organisé des réunions d'information suivies de "Bulletins spéciaux" au sujet de la retraite. De plus, nous avons aidé des centaines de personnes à constituer leurs dossiers de retraite.

Nous allons continuer à vous informer avec des réunions publiques, des bulletins thématiques et à vous aider en cas de besoin, à constituer votre dossier de retraite.

* Français du Monde-ADFE

**Vous allez voter POUR
notre liste ?
N'attendez pas le 24 mai
!**

**Vous pouvez voter via
internet
du 14 au 20 mai 2014**

**[Plus d'infos sur notre
site !](#)**